

Nous exigeons le relogement des habitants de l'hôtel du 88, avenue de Paris

Dans le cadre des travaux de réalisation du tramway T6, Châtillon-Viroflay-Vélizy, **l'hôtel situé 88, avenue de Paris à Châtillon va être démoli.**

Une procédure d'expulsion des **vingt cinq locataires** actuels a été entamée sans qu'aucun relogement ne leur ait été proposé. Or plusieurs familles avec **enfants en bas âge**, sont actuellement logées dans cet hôtel.

Nous ne remettons pas en cause la démolition de l'hôtel, vétuste, et il est nécessaire d'engager une procédure d'expropriation.

Néanmoins, les locataires de l'hôtel, tous dans des situations précaires, ne pourront pas trouver un logement facilement dans le parc privé. Ils ne sont pas responsables des travaux de démolition.

Notre devoir de solidarité est d'obtenir un relogement décent.

Tous sont dans des situations économiques précaires et au vue de la crise aiguë que connaît le logement, social en particulier, ils ne pourront accéder à un logement du parc privé. **Nous exigeons que tous les locataires soient relogés** rapidement et que leur situation individuelle soit examinée avec toute la bienveillance possible par les services de la mairie de Châtillon, de la préfecture ainsi que ceux du conseil général.

Appel signé par : Ligue des droits de l'Homme 92 , Association pour le droit au logement social à Châtillon, Secours Catholique de Châtillon, Association Châtillon Pour Tous, Attac 92, Une Clé pour un Gîte...



Avec le soutien : Parti Socialiste de Châtillon, Parti Communiste de Châtillon, Parti de Gauche, Montrouge Démocrate, Cap 21...

